

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MAI 2021

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Présents : SIX C, SERVOIR J.P, DULAC C, BAUMERT P, GALLAND S , LAVIELLE JM ,ROUGÉ F, JUMEL C, BOUNICHOU M, ,TRIJOLET J.P, TABANOU V ,NOEL S, BAGILET S, BOUYSSOU S

Absents excusés : BAIGNEAU F (pouvoir C SIX), AUDOUARD M (pouvoir C DULAC), BLAIS N,(pouvoir C SIX)

Absente : GUIMARD P

Secrétaire de séance élue : C Jumel

1/Adoption du Procès-Verbal du 15 avril 2021 :

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le PV du 15 avril 2021 avec une modification au niveau du paragraphe afférent à la révision du prix de l'eau potable.

2/Vote des subventions aux associations :

Madame Dulac se retire.

Les subventions sont adoptées à l'unanimité comme ci-après :

<u>Nom de l'Association</u>	<u>Montant</u>
• AAPPMA(Les amis de la truite et du gardon)	150€
• Amicale des chasseurs	150€
• Amicale du Personnel	700€
• Amicale Laïque	1 200€
• Althéa du Périgord Noir	150€
• Banque Alimentaire	300€
• Les Tr' Acteurs	800€
• La Croix Rouge	300€
• Festival des Epouvantails	250€
• Festival des Clowns	800€
• Musique en Périgord	700€
• La Ruche à Brack	300€
• SCAC	6 000€
• Secours Catholique	150€
• Secours Populaire	150€
• Union sportive Les Coquelicots de Meyrals	1200€

• FNACA	100€
• UPMRAC	100€
• Comité des Fêtes	500€
• Comité de jumelage	300€
• Association EDk	350€
• Tennis Club	500€
• Proximaide	1200€
• Enfants des Deux Rivières	150€
TOTAL	16 500€

3/Dossier Crématorium : procédure de Délégation de Service Public infructueuse :

En l'absence d'offre, le conseil municipal déclare à l'unanimité la procédure de délégation de Service Public engagée pour le crématorium infructueuse.

4/Crématorium : Procédure de sourcing :

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'engager une consultation dans le cadre d'une démarche de sourcing avant de relancer une procédure de DSP.

5/Marché Maison de Santé- Lot Revêtement de sol :

Suite à la résiliation du marché avec l'entreprise Technisol pour le lot revêtement de sol, un nouveau marché est adopté avec le groupement conjoint Marcillac Appli Fluide et Laval pour un montant de 102 499.71€HT pour la tranche ferme et 6720.84€ pour la tranche conditionnelle.

6/ Avenant Marché Maison de Santé- Lot Menuiserie Bois :

Un avenant est adopté avec l'entreprise Archambaud pour le marché Maison de Santé pour un montant de 8236.80€ TTC correspondant à la fourniture de plans de travail.

7/Convention SMD3 :

Le conseil municipal adopte la convention proposée avec le SMD3.

8/ Adoption du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) 2021-2025 relatif à la Résidence Autonomie :

Le conseil municipal à l'unanimité adopte la nouvelle convention CPOM 2021- 2025.

9/ Examen d'une demande d'extension de la station- service rue Gambetta et demande de déclassement d'une portion du parking :

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le principe d'engager une démarche en vue de déclasser la portion du parking S Perrin conformément à la demande du repreneur de la station- service, Monsieur Palezis

Il précise qu'une telle démarche ne sera entamée que si le demandeur prend en charge les frais de géomètre et de notaire et s'acquitte du prix de vente exigé par la Commune.

1 CONTRE (Jean-Pierre TRIJOLET)

10/Demande de mise à disposition d'un local dans le cadre d'un bail commercial :

Le conseil municipal à l'unanimité:

-accepte sur le principe de louer les locaux indiqués ci-dessus à Madame Bailleux ou à toute société qu'elle constituerait afin d'y transférer son activité de salon de coiffure

-accepte de mettre en place un bail commercial assorti d'un loyer mensuel de 370€ outre les charges diverses (eau, électricité, chauffage)

-autorise M le Maire à signer le bail dans les conditions indiquées ci-dessus

11/Demande de changement d'assiette chemin du Meynet :

Le conseil municipal à l'unanimité:

-accepte sur le principe l'opération de changement d'assiette d'une portion du chemin du Meynet concerné sous réserve que Mme Contet prenne en charge les frais générés soit les frais de géomètre, de notaire et d'aménagement de la nouvelle portion de ce chemin.

12/ Recrutement d'un agent temporaire pour le service administratif pour accroissement temporaire d'activités

Le conseil municipal autorise le recrutement direct d'un agent administratif contractuel occasionnel pour une période de 6 mois allant du 1 juillet au 31 décembre 2021 inclus et pour une durée hebdomadaire de service de 15 heures.

12 bis / Compte Rendu de décisions dans le cadre des pouvoirs délégués :

-décision pour l'acquisition d'un standard téléphonique (2L Communication) suite à une procédure MAPA

-décision pour l'acquisition d'ordinateurs auprès de SOSI Informatique

-décision pour la signature d'un contrat d'emprunt avec la Banque des Territoires pour les travaux d'eaux pluviales d'un montant de 200 000€

-décision pour la signature d'un contrat d'emprunt avec la Banque des Territoires pour les travaux de renouvellement de réseaux d'eau potable pour un montant de 400 000€

13/Acquisition d'un véhicule électrique :

Le conseil municipal à l'unanimité décide de faire l'acquisition d'un véhicule électrique pour un montant de 22 793.67€ HT.

14/Renouvellement convention de mise à disposition des locaux avec Proxim'Aide :

Madame Dulac se retire

Le conseil municipal à l'unanimité adopte le projet de convention de mise à disposition des locaux à l'association Proxim'aide dans les mêmes conditions financières soit 300€ par mois.

15/Dégrèvement loyers pour Mme Germain suite à covid :

Considérant les circonstances exceptionnelles liées à la crise COVID 19, le conseil municipal décide de faire droit à la demande de Mme Germain et donc de dégrever le mois d'avril 2021.

16/Dénomination rue de la Confection :

Le conseil municipal décide de dénommer la voie qui desservira la Maison de Santé, la rue de la Confection

Un contre (Monsieur Lavielle)

17/Vote des tarifs pour le coworking :

Le conseil municipal à l'unanimité adopte les tarifs ci-après :

- ❖ pour la salle du premier étage et par poste : 5€ la demi-journée, 7.50€ la journée et 80€ par mois
- ❖ pour la salle de réunion, 20€ la demi-journée, 35€ la journée

18/DM1

M Servoir Jean-Pierre, Adjoint Délégué aux finances, propose d'adopter la décision modificative n°1 sur le Budget Principal comme ci-après :

Section de Fonctionnement

C/6718 : Autres Charges Exceptionnelles de Gestion	+558.58 (franchise)
c/022 : Dépenses Imprévues	-558.58
C/6745 : Dégrèvement	+300
C/673 : Titres Annulés	-300

Le conseil municipal adopte la DM1 à l'unanimité

19/Appel A Projet Résidence Autonomie :

Le conseil municipal à l'unanimité :

-décide sur le principe d'engager un programme de travaux de réhabilitation de l'annexe afin d'améliorer son accessibilité en l'équipant d'un monte-escalier

-adopte l'enveloppe financière de l'opération d'un montant de 20 000€

-sollicite une subvention dans le cadre de l'appel à projet indiqué ci-dessus et initié par la CNAV, Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse

20/Modalités d'attribution d'un cadeau de départ à la retraite :

Le conseil municipal à l'unanimité:

-valide le principe d'un cadeau offert à chaque agent concerné par un départ à la retraite dans la limite maximum respectivement d'un mois net de salaire

Le Maire, Christian SIX

